

Comité Syndical du Syndicat Mixte Ouvert

Eure Normandie Numérique

Délibération n°2021-035

Réunion du 20 septembre 2021

Objet : Décision modificative budgétaire budget

1G

- Vu le code général des collectivités territoriales ;
- Vu l'arrêté préfectoral n° DRCL/BCLI/2014-02 du 13 janvier 2014 portant création du syndicat mixte ouvert Eure Numérique ;
- Vu les statuts du Syndicat Mixte ;
- Vu la délibération 2021-004 du 11/01/2021 relatif au budget primitif du budget annexe 1G ;
- Vu la délibération 2021-016 du 7/06/2021 relatif au budget supplémentaire du budget annexe 1G ;

Le Comité syndical, réuni en séance publique le 20 septembre 2021 à l'Hôtel du Département à ÉVREUX,

Le quorum étant atteint,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE

- d'adopter le présent rapport de Monsieur le Président d'Eure Normandie Numérique relatif à la décision modificative n°1 du Budget annexe 1G du SMO Eure Normandie Numérique ;

Syndicat mixte ouvert Eure Normandie Numérique

3 bis, rue de Verdun - 27000 EVREUX

Tél : 02 32 31 93 09

Fax : 02 32 60 45 18

Courriel : contact@eurenormandienumerique.fr

- d'approuver la décision modificative n°1 du budget annexe 1G du SMO Eure Normandie Numérique 2021 de la manière suivante :

En fonctionnement :

Recettes

Chapitre	Recettes section de fonctionnement - 1G	Budget 2021 (BP + BS)	DM	TOTAL 2021
Chapitre	Imputation / Nature analytique	BP & BS 2021	DM	TOTAL
75 Autres produits de gestion courante	757 RECETTES DU RESEAU	726 275,00	10 000,00	736 275,00
002 Résultat reporté de fonctionnement	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE	957 111,62		957 111,62
75 Autres produits de gestion courante	7588 AUTRES	66 000,00		66 000,00
	Total	1 749 386,62	10 000,00	1 759 386,62

En fonctionnement :

Dépenses

Chapitre	Dépenses section de fonctionnement - 1G	Budget 2021 (BP + BS)	DM	TOTAL 2021
Chapitre	Imputation / Nature analytique	BP & BS 2021	DM	TOTAL
011 Charges à caractère général	6137 DROITS DE PASSAGE RESEAU 1G ET BAUX	262 439,43		262 439,43
011 Charges à caractère général	6156 MAINTENANCE RESEAU 1G	492 051,52		492 051,52
011 Charges à caractère général	611 PRESTATIONS DE SERVICES	142 611,62		142 611,62
67 Charges exceptionnelles	6743 SUBVENTION EXCEPTIONNELLE			
012 Charges de personnel	6215 PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	85 172,17		85 172,17
023 Virement à la section d'investissement	023 PRELEVEMENT POUR DEPENSES EXTRAORDINAIRES	573 869,88		573 869,88
65 Autres charges de gestion courante	658 CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	28 000,00		28 000,00
022 Dépenses imprévues	022 DEPENSES IMPREVUES	30 000,00		30 000,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	6811 DOT. AUX AMORT.DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES SMO	15 242,00		15 242,00
67 Charges exceptionnelles	673 TITRES ANNULES SUR EX ANTERIEUR	10 000,00	10 000,00	20 000,00
011 Charges à caractère général	6061 FOURNITURES NON STOCKABLES	110 000,00		110 000,00
	Total	1 749 386,62	10 000,00	1 759 386,62

- Nombre de voix pour :

- Collège EPCI : 28
- Collège Conseil Départemental : 30
- Collège Conseil Régional : 6

- Nombre de voix contre :

- Collège EPCI : 0
- Collège Conseil Départemental : 0
- Collège Conseil Régional : 0

- Abstention :

- Collège EPCI : 0
- Collège Conseil Départemental : 0
- Collège Conseil Régional : 0

Fait à Evreux, le 20 septembre 2021

Pour extrait conforme,

Le Président

Nicolas Gravelle

